

pas de Christine Boutin à Roselyne Bachelot. Mieux vaut tard que jamais!

Enfin, la dernière et peut-être la plus importante des conséquences du Pacs, c'est qu'en ayant donné un statut social aux couples homosexuels, cette nouvelle législation a permis beaucoup plus que cela. La victoire du Pacs va bien au-delà de la simple obtention de droits. C'est une reconnaissance!

Contrairement à tous les débats antérieurs sur l'ho-

mosexualité, la discussion sur le Pacs n'a pas été menée en catimini. Elle a eu lieu tambour battant et au grand jour, conduite par une majorité qui, certes, avait hésité et tardé à s'engager, mais s'est finalement lancée dans une bataille frontale et publique. Cette bataille a été menée par un Premier ministre et une dizaine de ministres, soutenue par trois anciens Premiers ministres et suivie à tous les niveaux de l'Etat. En cela, le Pacs marque aussi une date.

Nous en sommes là. L'avenir dira si le Pacs a été réellement un tournant dans l'acceptation plus grande dont témoigne la société française à l'égard des homosexuels ou si, au contraire, cette plus grande tolérance se révélera plus fragile qu'on aurait pu le souhaiter.

Depuis, le combat pour le Pacs a produit, par sa réussite même, les conditions de son propre dépassement. Et de nouvelles mobilisations «post-Pacs» émergent déjà. C'est ainsi que vient de surgir le débat sur l'ouverture du mariage aux couples homosexuels. Il a ses partisans et ses détracteurs – y compris au sein du mouvement homosexuel. Sans prendre parti dans un débat qui n'en est pour l'instant qu'à ses prémices, une chose est sûre néanmoins: le débat sur le mariage homosexuel s'amplifiera si le gouvernement ne propose pas dans les mois à venir un «approfondissement» du Pacs afin de réduire les délais fixés pour l'imposition ou le taux d'abattement différencié en matière de succession, s'il n'atténue pas les limites en matière de droit au séjour et à la naturalisation, s'il ne revoit pas le régime de l'indivision qui doit être clarifié, et surtout s'il n'ouvre pas aux personnes pacisées un véritable statut d'héritier.

C'est pourquoi, maintenant qu'un cadre concret et tangible a été utilement construit, il faut améliorer le Pacs et proposer un ensemble de modifications techniques pour en corriger les quelques dysfonctionnements juridiques et, ce faisant, le pérenniser.

Un an après le vote solennel du Pacs, on peut tirer quelques leçons de cette histoire singulière. La première, c'est que la gauche a réussi une réforme de société audacieuse et que son volontarisme politique a finalement porté ses fruits. La deuxième, c'est que l'opinion publique a admis plus rapidement le Pacs que la représentation nationale – ce n'est pas rien. La troisième, c'est que si le gouvernement avait cru davantage au Pacs en 1997 et en 1998, il aurait probablement déposé un projet de loi (et non choisi de confier aux députés le soin de présenter une proposition de loi): ainsi il se serait approprié dès le départ une réforme qu'il a contribué activement à défendre après le 9 octobre. Le quatrième enseignement de l'histoire du Pacs, c'est qu'un gouvernement ne doit

jamais confondre une revendication d'intérêts catégoriels (fondée sur des rapports de force et à laquelle il peut opposer ses arbitrages), avec une demande de droits (exigence démocratique affirmée en raison d'une conscience du droit et qui appelle de sa part une réponse qui rende compte de ses principes). La dernière, enfin, c'est que, compte tenu de cette mobilisation chaotique, les acteurs du Pacs sont certes les responsables politiques qui l'ont porté (et en tout premier lieu Catherine Tasca, Jean-Pierre Michel et

Patrick Bloche, les infatigables activistes du Pacs, ainsi qu'Elisabeth Guigou qui a affirmé son autorité et sa maturité avec ce texte), mais également tous les acteurs associatifs, les journalistes engagés et les intellectuels qui ont accompagné cette idée pendant presque une décennie.

Mais dans la quête de paternité, il est possible d'aller encore plus loin. Le Pacs fut une conséquence des 48 000 cas de sida diagnostiqués en France depuis 1981, des discriminations qui demeuraient et des arrêts injustes de la Cour de cassation. Il fut la résultante des désillusions que la gauche avait suscitées au début des années 1990 et des espoirs qu'elle avait fait naître en 1997. Il fut l'enfant chéri des Gay Pride qui ont connu le succès au tournant des années 1990 et la conséquence logique d'une plus grande acceptation de l'homosexualité en France. C'est dire qu'entre *Philadelphia* et *Ceux qui m'aiment prendront de train*, il arrivait à l'heure.

Voilà pourquoi l'histoire du Pacs restera une illustration emblématique du volontarisme en politique et de ses limites: elle nous montre qu'il faut croire en la politique, mais ne pas tout attendre du politique ●

Frédéric Martel est écrivain et journaliste. Dernier ouvrage paru: «Le Rose et le Noir. Les homosexuels en France depuis 1968» (Points-Seuil avec une histoire inédite du Pacs). Il fut l'un des artisans du Pacs, dans le mouvement homosexuel, au PS, puis en cabinet ministériel.